

COMMUNIQUE DE PRESSE

06 juin 2013

Suite à la réunion du 6 juin, en présence de la SCAM, de l'AMIV et de Martinique Nutrition Animale, MNA informe qu'aucun accord n'a pu être trouvé. MNA, ne pouvant continuer à vendre à perte, se voit dans l'obligation de suspendre ses livraisons à la SCAM à partir du 12 juin 2013, faute de pouvoir être payée sur les tarifs négociés en octobre 2012. Martinique Nutrition Animale indique qu'elle ne refusera pas de dépanner les éleveurs qui s'approvisionneront en direct et au comptant à l'usine.

Lors de la réunion de travail du 6 juin à l'initiative de l'AMIV, des pistes ont été avancées par cette dernière, à savoir :

- La répartition du coût des matières premières entre les acteurs de la filière, et notamment la Grande Distribution, ainsi qu'une participation de la Région
- Une prochaine rencontre en juillet avec ces acteurs pour trouver des solutions concrètes.

Si Martinique Nutrition Animale reste favorable à ces propositions, elle ne peut, d'ici la prochaine rencontre, continuer à vendre à perte ses aliments.

En Conséquence:

- MNA se voit contrainte, comme annoncé, de suspendre ses livraisons à la SCAM à compter du 12 juin si la SCAM n'effectue pas les règlements arrivant à échéance sur la base du tarif négocié en octobre 2012.

Martinique nutrition Animale informe aussi, qu'en tant qu'acteur responsable de la filière, soucieux de préserver le bien-être animal, elle ne refusera pas de dépanner les éleveurs qui s'approvisionneront au comptant directement à l'usine.

Rappel du dossier

- Médiation en présence du Conseil Régional entre MNA et les éleveurs, en octobre 2012, suite à la flambée historique des prix des matières premières, impactant le prix de vente de l'aliment fabriqué par MNA.
- Négociation se soldant par un accord entre les parties sur un prix de vente, signé par MNA, les représentants des éleveurs et le Conseil Régional.
- Avec la tarification négociée en octobre 2012, MNA a répercuté à la SCAM moins de la moitié de la hausse du coût des matières premières supportée par MNA,
- Le Cabinet Ernst&Young, mandaté par la DAAF, audite MNA, et confirme les difficultés que traverse l'entreprise du fait des arriérés et de l'augmentation du prix des matières premières.

Augmentation coûts des matières premières

	MAIS	SOJA	BLE
01/12/2011	190	287	182
31/08/2012	255	546	264
VARIATION	65	259	82
VARIATION	34%	90%	45%

Contacts presse:

Agence Mots D'ici

Nathalie Anglio – 05 96 56 30 92/ 06 96 23 66 24 – n.anglio@motsdici.fr

Lucie Manuel – 05 96 56 55 81/06 96 33 12 50

Standard 05 96 56 55 81